

Conditions générales de réservation et d'annulation

Réservation/paiement:

Si le délai le permet, toutes les demandes de réservations doivent être confirmées par écrit.

Une partie des frais de séjour est demandé à l'avance par l'hôte, comme confirmation de la réservation.

Le paiement peut se faire par virement bancaire, postal ou par IBAN selon accord avec l'hôte.

Pour les réservations faites à court terme, le paiement est dû par Paypal ou directement à l'arrivée avec les renseignements nécessaires demandés par la Commune pour la taxe de séjour.

Si le paiement n'est pas effectué dans le délai indiqué par l'hôte, la chambre peut être remise en location.

Annulation:

En cas d'annulation sans raison valable (maladie, accident, décès etc.. prière de présenter un certificat médical), l'hôte est en droit de demander une participation financière pour couvrir la perte de sa location.

De 30 jours à 20 jours avant le début du séjour: 25%

De 20 jours à 10 jours avant le début du séjour: 50%

De 10 jours à 1 jour avant le début du séjour: 75%

Prolongation ou départ anticipé:

Une prolongation est possible avec l'accord de l'hôte.

Lors d'un départ anticipé sans raison valable, aucun remboursement ne sera effectué.

Arrivée/Départ

Les heures d'arrivée et de départ sont à convenir avec l'hôte.

Le paiement du séjour se règle au comptant. à l'arrivée